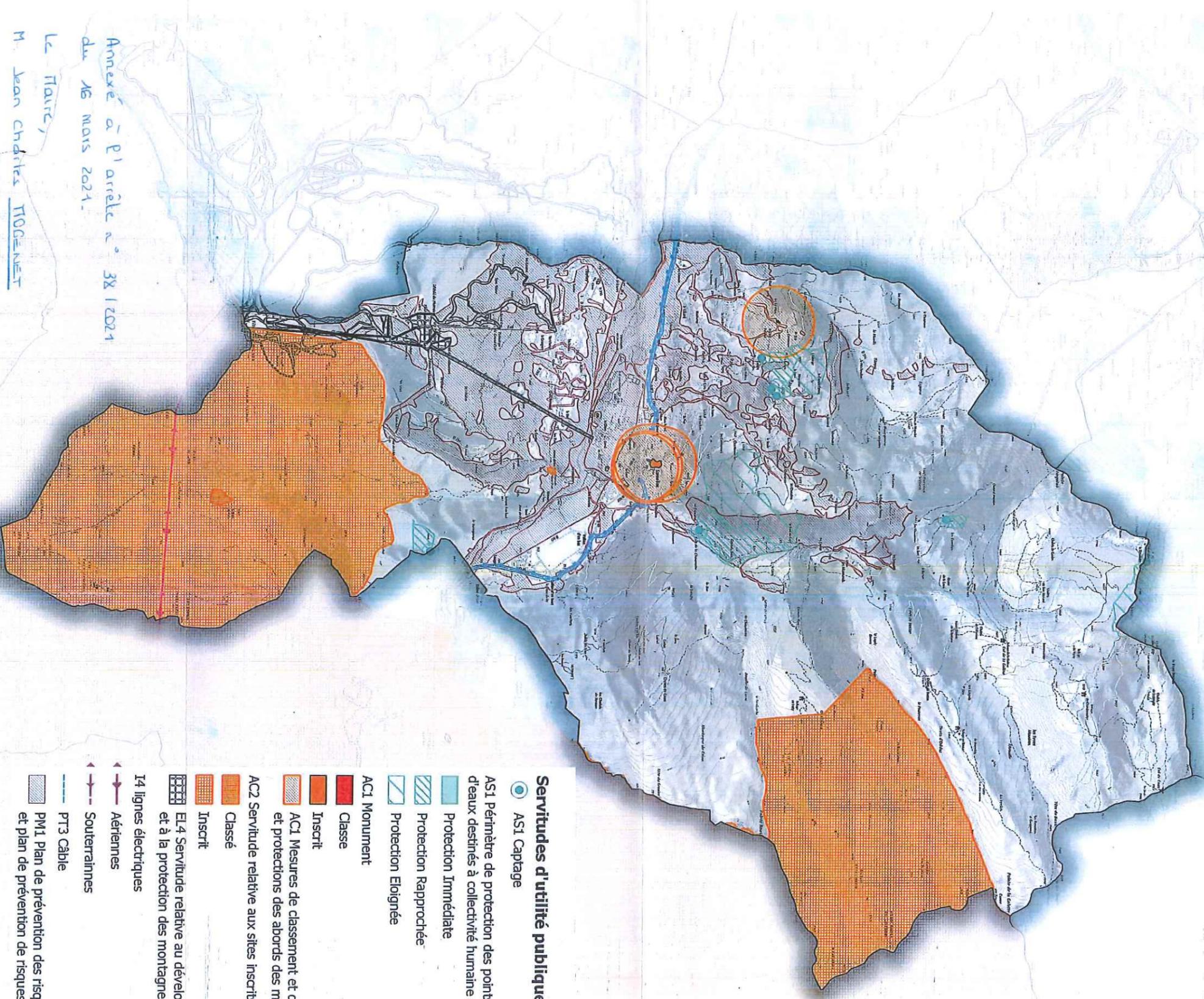


PREFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE
 Bureau de l'Organisation Administrative
29 MARS 2021
 ARRIVÉE



- Servitudes d'utilité publique**
- AS1 Captage
 - AS1 Périmètre de protection des points de prélèvements d'eaux destinés à collectivité humaine
 - Protection Immédiate
 - Protection Rapprochée
 - Protection Eloignée
 - AC1 Monument
 - Classe
 - Inscrit
 - AC1 Mesures de classement et d'inscription et protections des abords des monuments historiques
 - AC2 Servitude relative aux sites inscrits et classés
 - Classé
 - Inscrit
 - EL4 Servitude relative au développement et à la protection des montages
 - 14 lignes électriques
 - Aériennes
 - Souterraines
 - PT3 Câble
 - PM1 Plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRNP) et plan de prévention de risques miniers (PPRM)

Annexé à l'arrêté n° 3812021
du 26 Mars 2021.

Le Maire,
M. Jean Charles TOGNET



Source des données : SCANSO, IGN, Mairie, les gestionnaires de SUP
Fond de plan : SCANSO, IGN, Mairie, les gestionnaires de SUP
Document produit par : DDT74
Date de création : 21 février 2021

Avertissement :
Les données sont mises à disposition en l'état, sans garantie particulière. La DDT 74 ne saurait garantir l'exhaustivité et l'exactitude du report de ces servitudes, celles-ci étant, dans la plupart des cas, collectées auprès de personnes tierces (exploitants, bénéficiaires, gestionnaires, ...). Les différentes couches de données ont été réalisées à des échelles différentes si bien que leur superposition peut entraîner des représentations erronées.